2024-09-Projets cyclables SJM - Rencontre des usagers cyclistes

PRÉSENTS :
Philippe Rollet, Nathalie Varnier , Laurent Aimé, Florence Empereur Rémi Vallin , Noël Cosme, Christian Tosi, Guy Julliard, François Pocino, Pascal Roux, Aude Morin, William Turnes, Alain Arduin, Mathilde Bois, Gil Sonzoni, Frederic Bordas, Jean-Luc Bois, Yves Abaccucio.

Copie du CR: Présents, Romaric André, Alain Moreau

Pièces jointes:
- Présentation "aménagement de voies douces"

ÉCHANGES:

M. le maire rappelle que les aménagements de voies vertes ont pour objectif de permettre la mobilité en mode doux. Les voies vertes sont à destination d'un public varié devant cohabiter : personnes à mobilité réduite, marcheurs, cyclistes, jeunes enfants, etc.
Il évoque les différentes étapes de développement des voies douces en rappelant l'implantation d'acteurs économiques en lien avec le vélo (D Vélo, hotel Best Western et la résidence hôtelière en construction proche de la gare) dont l'impact est évalué à 80 emplois nouveaux.
Il explique le tracé de la phase 1 de la via Maurienne et précise que les aménagements de cette voie est en grande partie financée par la région, sous maitrise d'ouvrage de la commune lors de la traversée de la Commune de Saint-Jean-de-Maurienne.

Les projets réalisés ou en cours sont abordés :
- **Quai de l'Arvan**: la fin du tracé actuel en partie haute n'est pas satisfaisante car elle ne débouche pas sur une autre voie cyclable. Il est expliqué que cette situation est temporaire en attendant la création de la voie verte combe aval. Il est indiqué que la végétation ne permet par une bonne visibilité lors du passage entre l'avenue du Mont Cenis et le quai de l'Arvan.

- **La voie verte libération** : Laurent Aimé présente le projet d'insertion des cyclistes en amont de la voie verte libération
 - Il est proposé par les cyclistes de réaliser un marquage au sol permettant de rappeler aux automobilistes que des cyclistes sont susceptibles de s'insérer sur la voirie : chevron + cycliste ou trait blanc fin continu + cycliste et/ou possibilité d'utiliser un marquage coloré.
 - Cette voie va être emprunter par les piétons et les cyclistes: dans la mesure où la largeur de voirie ne permet pas la création d'une piste cyclable séparée du trottoir, il est proposé d'inciter les cyclistes à circuler d'un côté (ex: droit) et les piétons d'un côté (ex: gauche) par marquage au sol et panneaux.
 - Il est proposé d'aménager l'espace créé suite à la démolition des garages et l'espace vert situé à ce même niveau, en face de la voirie. Suite aux échanges: le principe suivant est validé: mise en place d'une borne de réparation cyclo, une fontaine à eau manuelle et une poubelle à l'emplacement des anciens garages pour une meilleurs visibilité, ainsi qu'une signalétique indiquant la direction des sanitaires du champ de foire. Les bornes de réparation vélo "Altao" et "vélogalaxie" ont été vues sur des parcours et semblent donner satisfaction. Dans la mesure du possible, les outils ne doivent pas être apparents pour éviter les dégradations.
 La mise en place de sanitaires sur ce point a été écartée dans la mesure où ce type d'équipement est couteux et que celui du champs de foire est situé à environ 100m.
 Les aménagements en lien avec le cyclisme ne paraissent pas pertinents de l'autre côté de la voirie car cet espace est régulièrement utilisé en stationnement (accès piscine) et n'est pas très visible depuis la voie cyclable.

- D'une façon général, les cyclistes insistent sur la nécessité :
 - lorsque c'est possible, d'aménager une largeur de voirie permettant de séparer les cyclistes des piétons (ex rue Sibue)
 - d'avoir une signalétique identique sur l'ensemble du réseau pour faciliter la lecture des usagers non locaux.
 - d'anticiper la signalisation à destination des cyclistes lorsqu'il y a un changement de voie ou une interruption de voie cyclable.
 - d'indiquer les accès aux grands "objectifs cyclo" depuis les entrées de ville et d'assurer une signalisation continue. Par exemple : indication du col du mollard depuis l'entrée du bourg.
- Mathilde Bois rappelle qu'un point de rencontre cycliste disposant d'eau, de matériel d'entretien, est à envisager sur la commune.

Echange sur la **voie verte entrée nord :**
- Le passage entre le gymnase P Rey et la station d'épuration est fortement apprécié des cyclistes. La circulation actuelle est jugée très dangereuse sur cette portion.
- M. le Maire évoque le projet de de financement de la société Apprin d'une partie des aménagements de la voie verte (projet d'offre de concours).
- Même si la visibilité est jugée rassurante, les cyclistes proposent de prévoir en amont et en aval de la traversée de RD un panneau clignotant prévenant les automobilistes de cette traversée de voirie. M. Le Maire précise que le tracé rouge (slide 14) présente le projet avant création de la passerelle permettant de traverser l'Arc (tracé vert).
- Les cyclistes s'interrogent sur les moyens prévus pour assurer le nettoyage de la voirie des voies vertes: nettoyage des feuilles, des graviers et poussières, des déchets éventuels. M. Le Maire indique que ce nettoyage devrait s'organiser à l'échelle de la

communauté de communes avec la possibilité pour la commune d'assurer des renforts en cas de besoin. Il précise que l'entreprise Apprin assurera le nettoyage de la voirie aux abords immédiats de l'entrée de carrière.

Echange sur la **voie verte combe aval** :

- Remarque des cyclistes: La courbe de contournement de la centrale hydroélectrique pourra s'avérer dangereuse lors de la cohabitation des piétons et cyclistes en zone pentues. Il pourrait être intéressant d'élargir la voirie sur cette partie et de séparer les piétons des cyclistes via marquage et signalétique.
- Compte tenu de la présence d'arbres, le balayage de cette zone sera important pour la sécurité du tracé.
- La passerelle traversant le Bonrieu fait 1m de large. Ce passage devra être franchi pied à terre pour plus de sécurité. A l'usage, le remplacement de la passerelle pourra être étudié si fréquentation du tracé l'impose.

Echange sur le projet de **Via Maurienne et aménagement Monetta**:

- Le projet de tracé est évoqué
- Certains cyclistes regrettent le passage par la rue du parc de la Vanoise, plutôt que l'avenue du 8 mai 1945, plus indiquée pour les trajets quotidiens permettant de desservir les commerces.

SUITES À DONNER

Commune:

VV libération:

- compléter le marquage au sol pour l'insertion amont des cyclistes dans la voirie
- Mettre en place une borne de réparation cyclo, une fontaine à eau manuelle et une poubelle à l'emplacement des anciens garages ainsi qu'une signalétique indiquant la direction des sanitaires du champs de foire

VV Entrée nord:

- prévoir en amont et en aval de la traversée de RD un panneau clignotant prévenant les automobilistes de la traversée de cyclistes

VV Combe aval:

- Étudier la possibilité d'élargir la voie lors du contournement de la centrale et de séparer les piétons des cyclistes via marquage et signalétique.
- Passage de la passerelle du Bonrieu: prévoir une signalétique "passage pied à terre"

Toutes voies:

- Lorsque la place disponible est suffisante : aménager une largeur de voirie permettant de séparer les cyclistes des piétons (voir possibilité rue Sibue, VV Combe: contournement de la centrale hydroélectrique).
- Lorsque la place est insuffisante: inciter les cyclistes à circuler d'un côté (ex: droit) et les piétons d'un côté (ex: gauche) par marquage au sol et panneaux.

Renouveler la rencontre des personnes présentes pour évoquer le projet de Via Maurienne lorsqu'il sera plus abouti, ainsi que la signalisation : sécurité et indications.

Prochaine réunion : Date à fixer

Objet: Réunion d'échange au sujet de l'aménagement de voies douces à Saint-Jean-de-Maurienne
Date: 19/09/2024

FEUILLE DE PRESENCE

NOM - PRENOM	Association	TELEPHONE / MAIL	SIGNATURE
VALLIN Rémi	Du vent dans ses rayons	0630810732 remi.vallin@yahoo.fr	
Cosme Joël	cicliste	06.12.22.1269 joelcosme73@gmail.com	
Tosi christian	cycliste	06.32.11.0986	
JUILLIARD Guy	CT Maurienne	0788027768	
POCINO François	CT Maur.ne	0682082105	
ROUX RASCAL	SMS St Michel	0686412487	
Morin Aude	Elles font du Vélo	0670469639	
TURNES William	Cycliste	0608258819	
ARDUIN Alain	Cycliste	06 66 54 27 77	
FIRLE Laurent	3CMJ	07 77 33 12 75	
Empereur Florence	3CMJ/commune-		
BOIS Mathilde	OTI	0618032498	
SDM2006mi G.P	cycliste	06.82.85.47.94	
BORDAS T.	cycliste-	0683950326	
BOIS J Luc	SMS Cyclo	0670841258	
Abecassis Yves		0612583662	
BLLOT Philippe	Mairie SJM		
VARNIER Nathalie	Adjointe SJM		

Aménagement de voies douces

➔Présentation des projets

- Contexte
- Voie verte de l’entrée nord
- Voie verte de la combe aval

Jeudi 19 septembre 2024

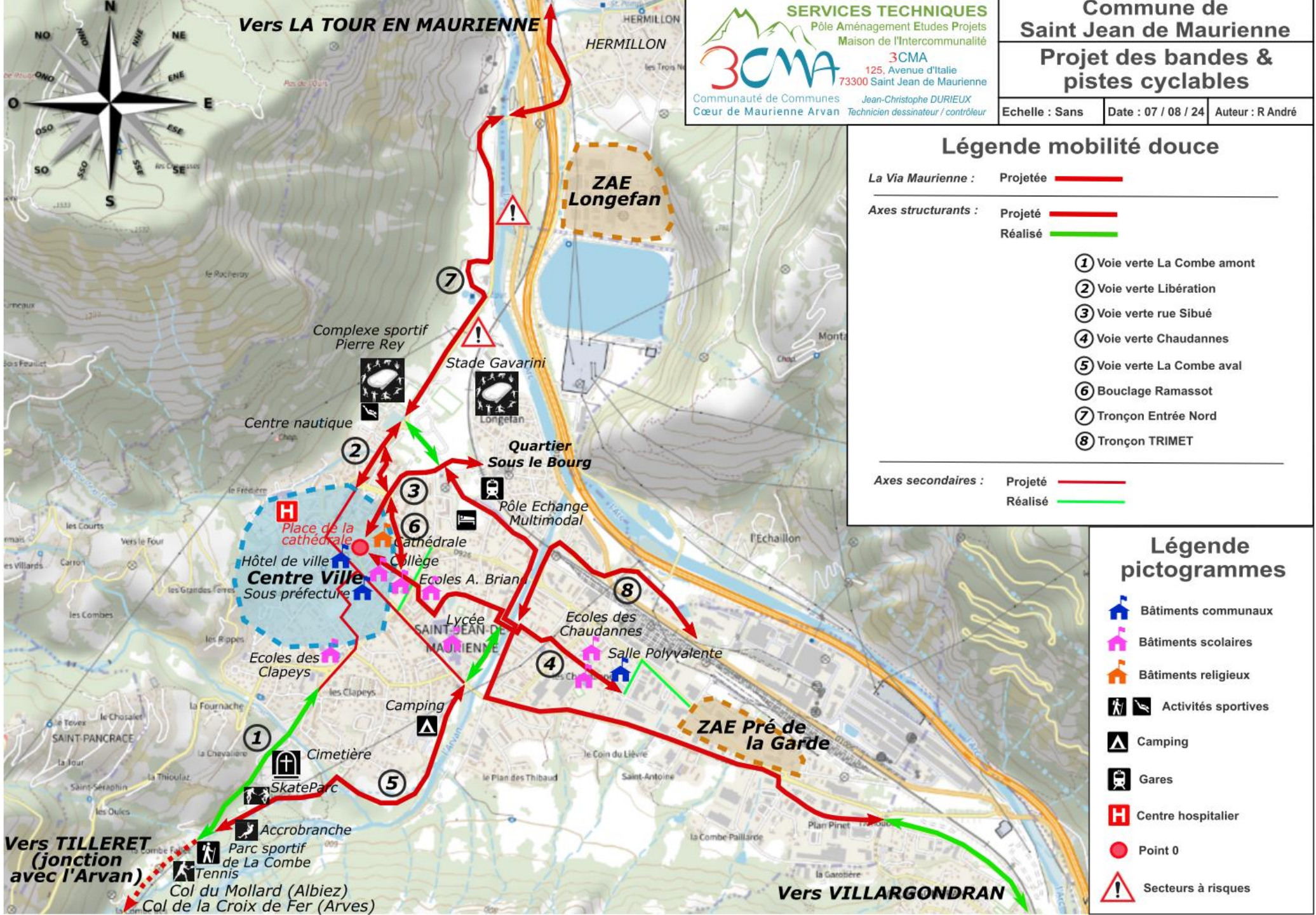
Objectifs de cette rencontre

- Rappel du contexte autour des déplacements doux: travaux réalisés/en cours
 - Voie Verte quai de l'Arvan
 - Voie Verte combe amont
 - Voie Verte libération

- Présentation et recueil d'avis pour les deux tracés en projet
 Voie verte de la Combe et Voie verte entrée nord :

 - Géométrie des parcours
 - Aménagement des accès

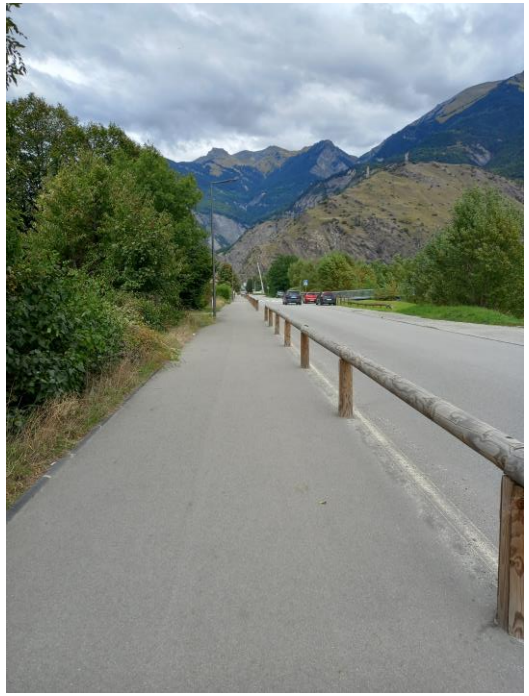
Contexte


SERVICES TECHNIQUES
Pôle Aménagement Etudes Projets
Maison de l'Intercommunalité
3CMA
125, Avenue d'Italie
73300 Saint Jean de Maurienne
Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan
Jean-Christophe DURIEUX
Technicien dessinateur / contrôleur
Commune de Saint Jean de Maurienne
Projet des bandes & pistes cyclables
Echelle : Sans
Date : 07 / 08 / 24
Auteur : R André
Légende mobilité douce
La Via Maurienne : Projetée
Axes structurants : Projeté
Réalisé
1 Voie verte La Combe amont
2 Voie verte Libération
3 Voie verte rue Sibué
4 Voie verte Chaudannes
5 Voie verte La Combe aval
6 Bouclage Ramassot
7 Tronçon Entrée Nord
8 Tronçon TRIMET
Axes secondaires : Projeté
Réalisé
Légende pictogrammes
Bâtiments communaux
Bâtiments scolaires
Bâtiments religieux
Activités sportives
Camping
Gares
Centre hospitalier
Point 0
Secteurs à risques
Vers LA TOUR EN MAURIENNE
HERMILLON
ZAE Longefan
Complexe sportif Pierre Rey
Stade Gavarini
Centre nautique
Quartier Sous le Bourg
Pôle Echange Multimodal
Place de la cathédrale
Cathédrale
Hôtel de ville
Collège
Centre Ville
Sous préfecture
Ecoles A. Briand
Lycée
Ecoles des Chaudannes
Salle Polyvalente
Ecoles des Clapeys
Camping
Cimetière
SkatePark
ZAE Pré de la Garde
Accrobranche
Parc sportif de La Combe
Tennis
Vers TILLERET (jonction avec l'Arvan)
Col du Mollard (Albiez)
Col de la Croix de Fer (Arves)
Vers VILLARGONDRAN

Voie verte - Quai de l’Arvan













Voie verte – Combe amont













Voie verte – Libération – Travaux en cours







Espaces à aménager :









Exemples de stations vélo :



Signals





ALTAO® Fix'Air



Deluxe





Sunconseil



clever-ifix



velogalaxie

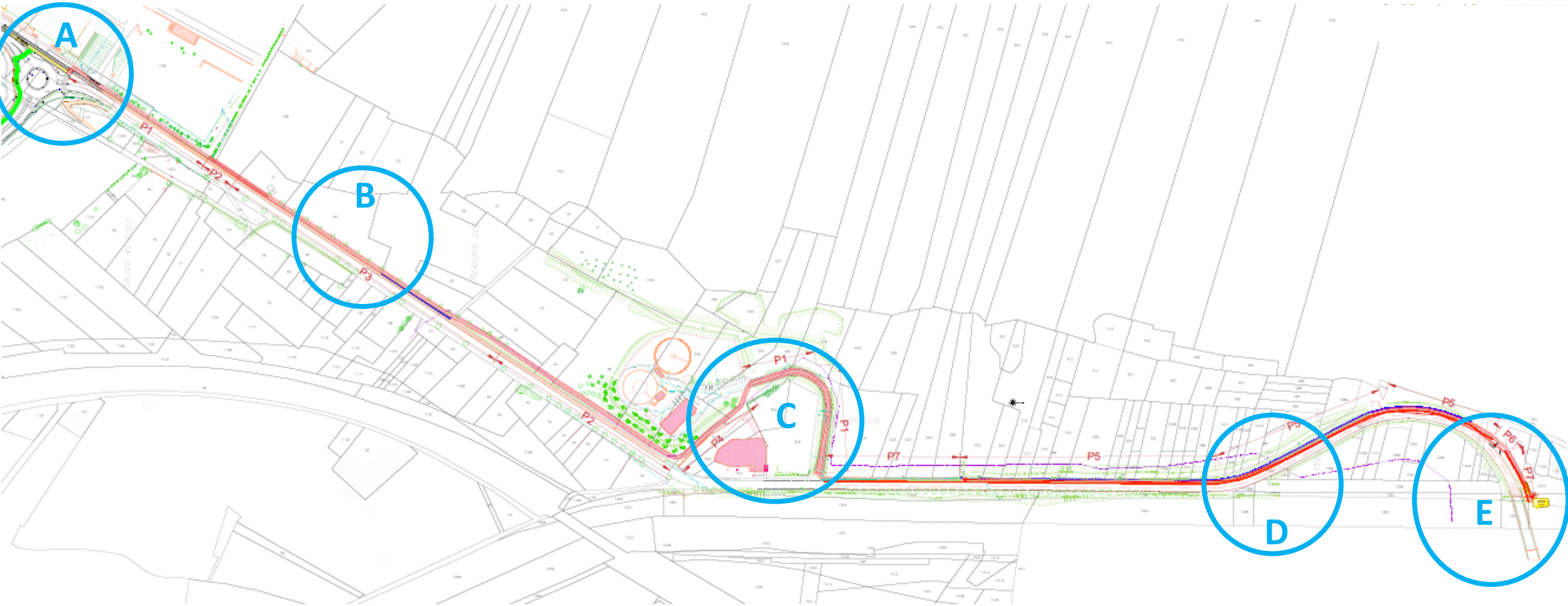




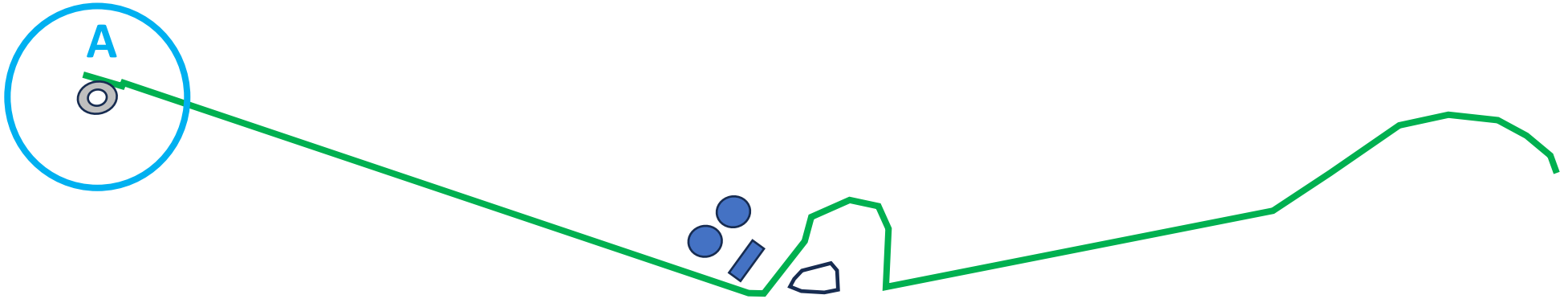
Tracé : Voie verte entrée nord



Zoom sur :

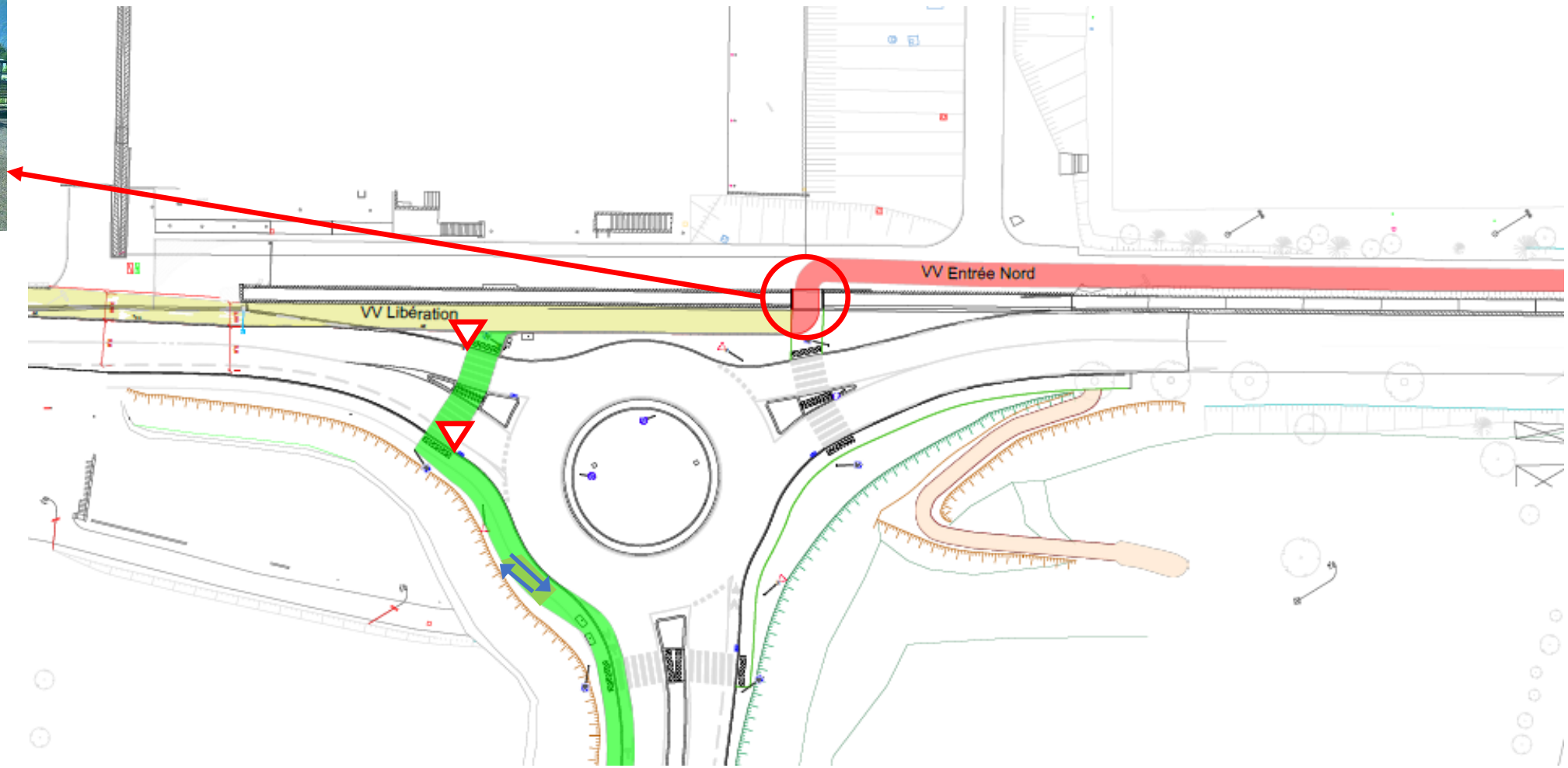


Zoom sur :

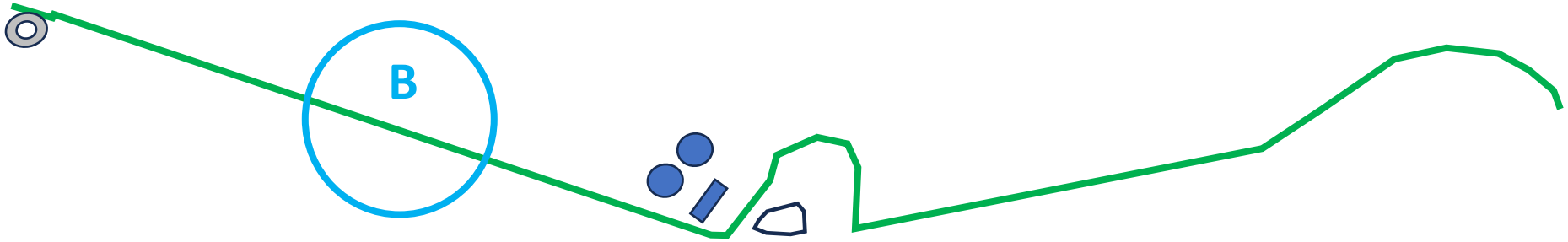






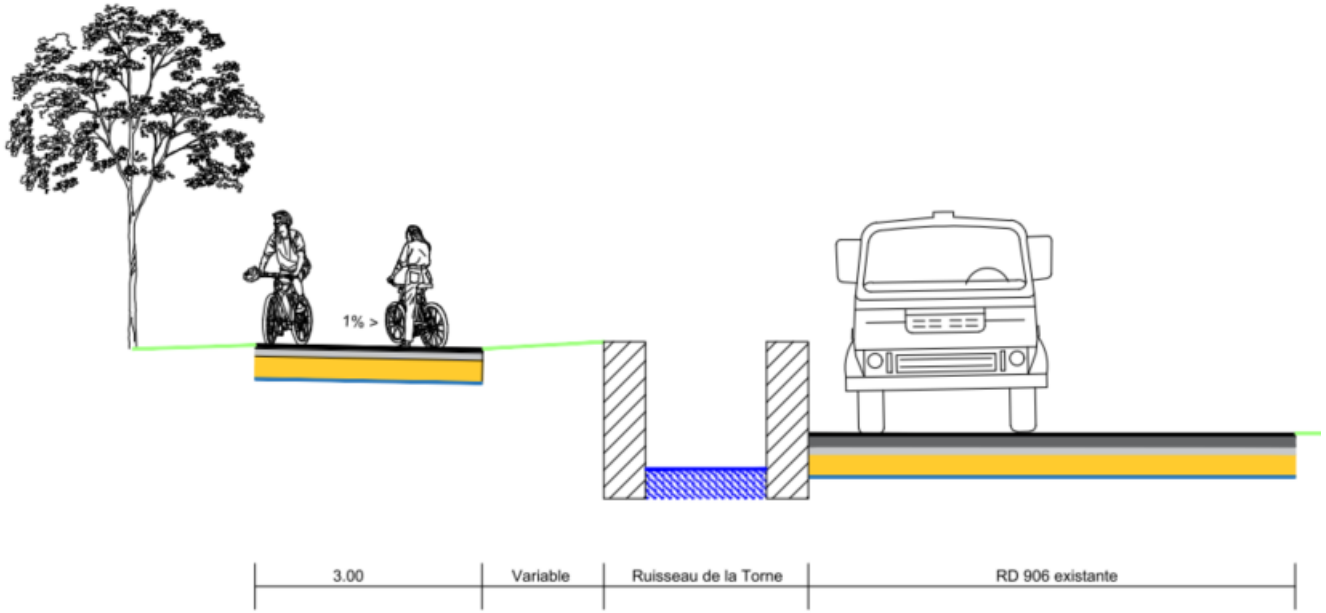


Zoom sur :

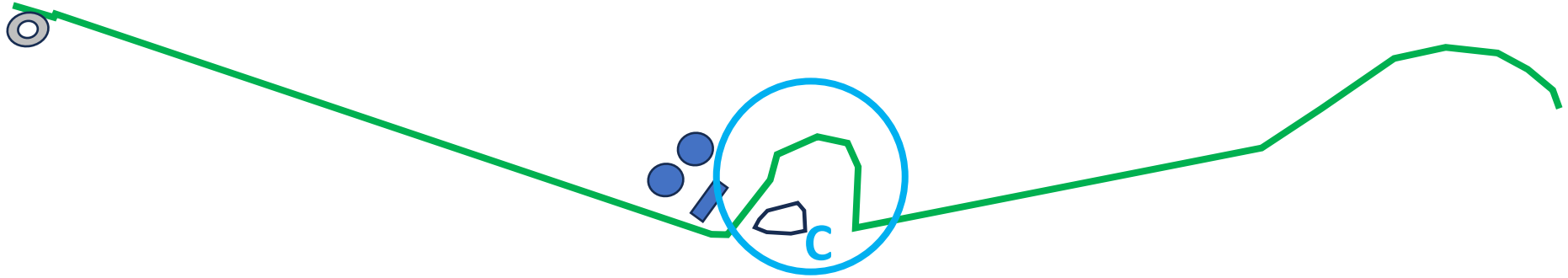








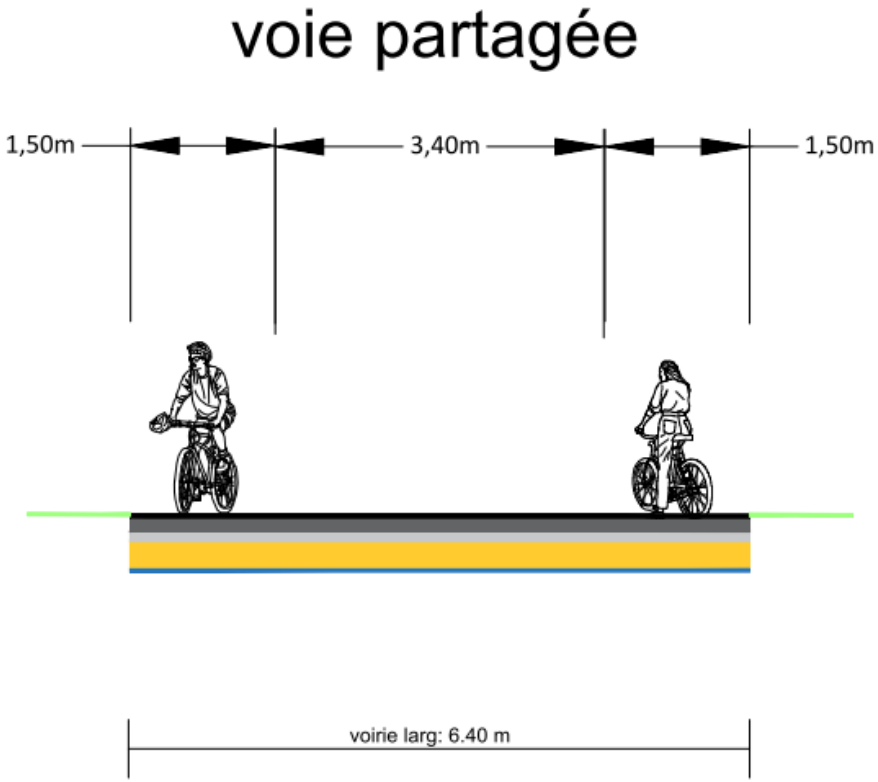
Zoom sur :



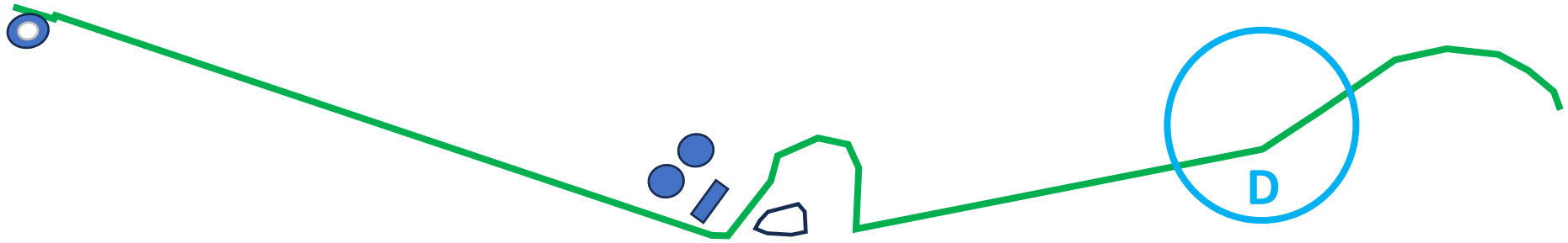




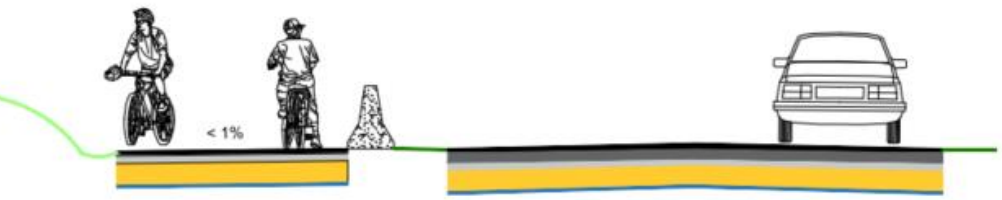




Zoom sur :







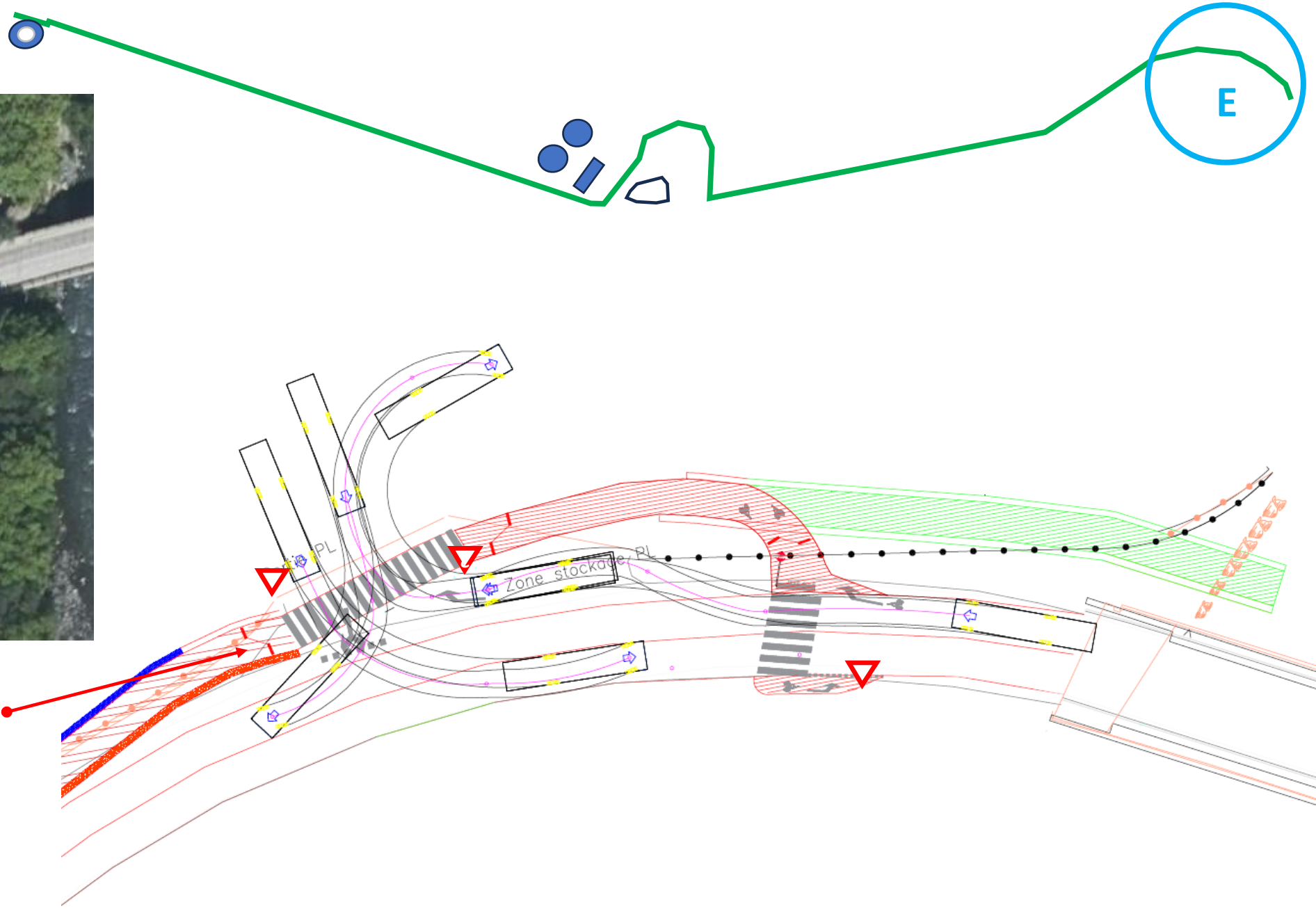


3.00	DBA	0.70	Voirie existante avec modification du marquage		0.70
			3.00 / 3.20	3.00 / 3.20	

variable	0.50	3.00	GBA	0.70	Voirie existante avec modification du marquage		0.70
					3.00 / 3.20	3.00 / 3.20	

Zoom sur :

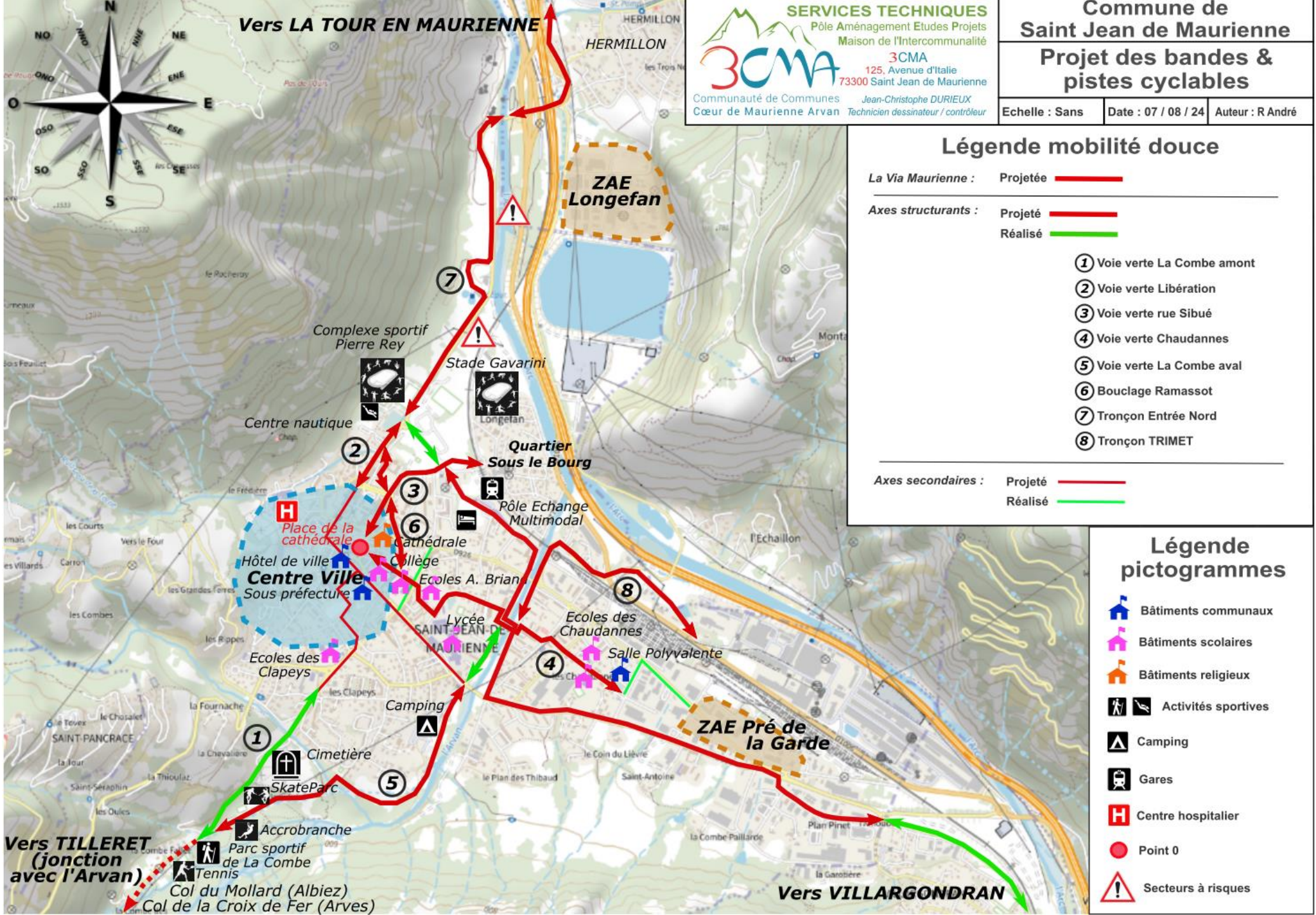




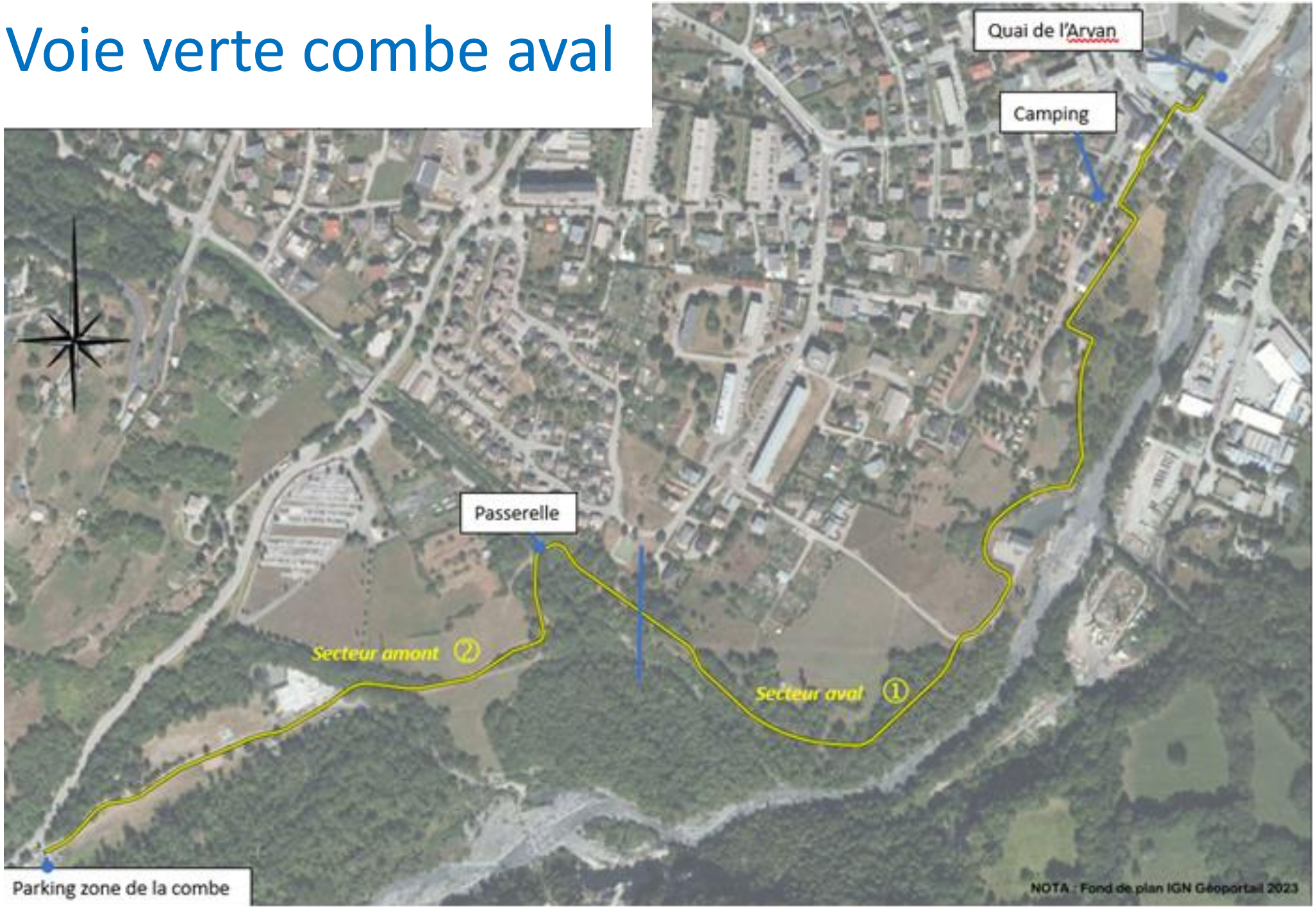
Chicanes

Voie verte entrée nord: remarques / questions

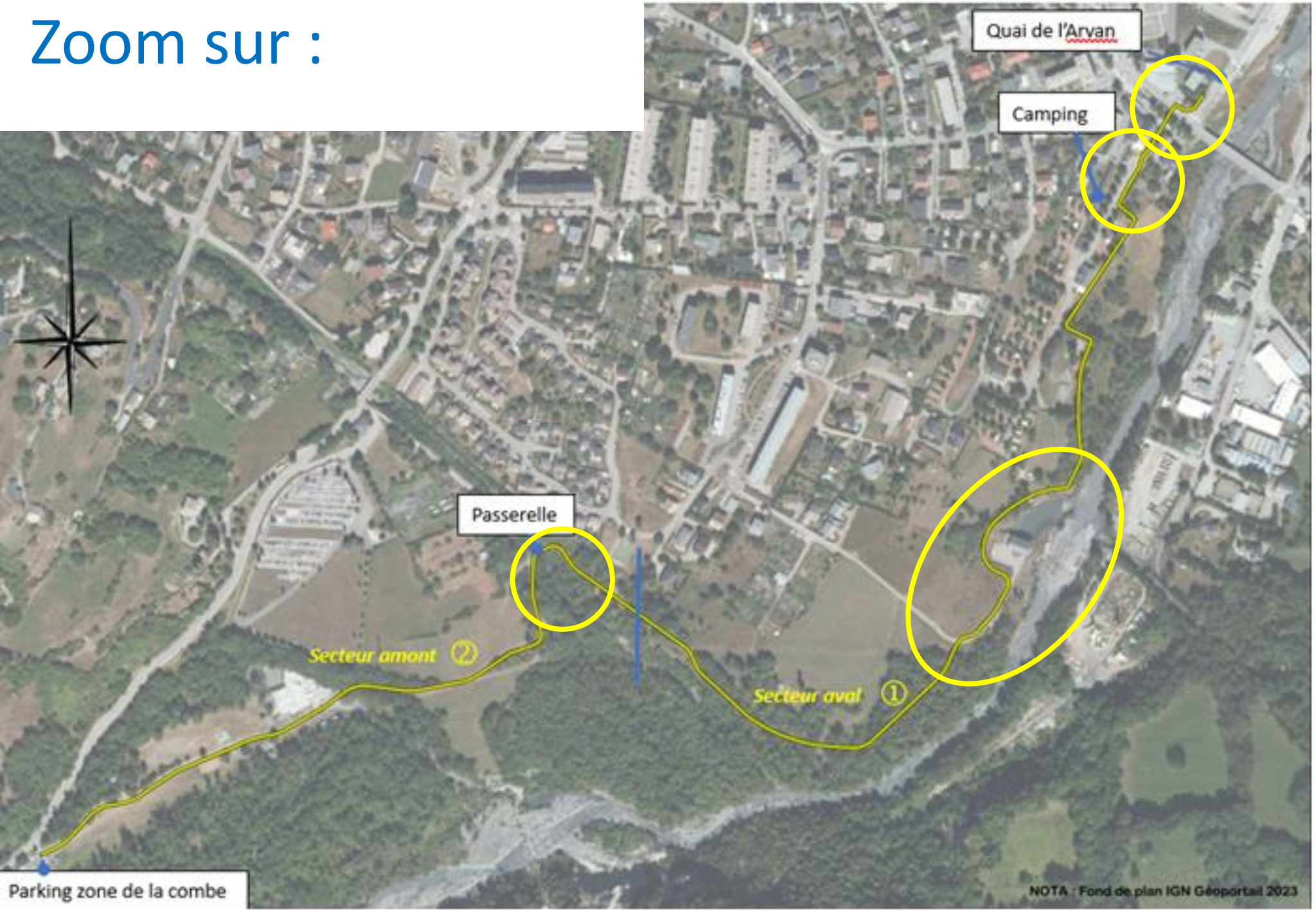
Rappel


Vers LA TOUR EN MAURIENNE
HERMILLON
SERVICES TECHNIQUES
Pôle Aménagement Etudes Projets
Maison de l'Intercommunalité
3CMA
125, Avenue d'Italie
73300 Saint Jean de Maurienne
Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan
Jean-Christophe DURIEUX
Technicien dessinateur / contrôleur
Commune de Saint Jean de Maurienne
Projet des bandes & pistes cyclables
Echelle : Sans
Date : 07 / 08 / 24
Auteur : R André
ZAE Longefan
Complexe sportif Pierre Rey
Stade Gavarini
Centre nautique
Quartier Sous le Bourg
Pôle Echange Multimodal
Place de la cathédrale
Cathédrale
Hôtel de ville
Collège
Centre Ville
Sous préfecture
Ecoles A. Briand
Lycée SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Ecoles des Chaudannes
Salle Polyvalente
Ecoles des Clapeys
Camping
Cimetière
SkatePark
ZAE Pré de la Garde
Accrobranche
Parc sportif de La Combe
Tennis
Vers TILLERET (jonction avec l'Arvan)
Col du Mollard (Albiez)
Col de la Croix de Fer (Arves)
Vers VILLARGONDRAN
Légende mobilité douce
La Via Maurienne : Projetée
Axes structurants : Projeté
Réalisé
1 Voie verte La Combe amont
2 Voie verte Libération
3 Voie verte rue Sibué
4 Voie verte Chaudannes
5 Voie verte La Combe aval
6 Bouclage Ramassot
7 Tronçon Entrée Nord
8 Tronçon TRIMET
Axes secondaires : Projeté
Réalisé
Légende pictogrammes
Bâtiments communaux
Bâtiments scolaires
Bâtiments religieux
Activités sportives
Camping
Gares
Centre hospitalier
Point 0
Secteurs à risques

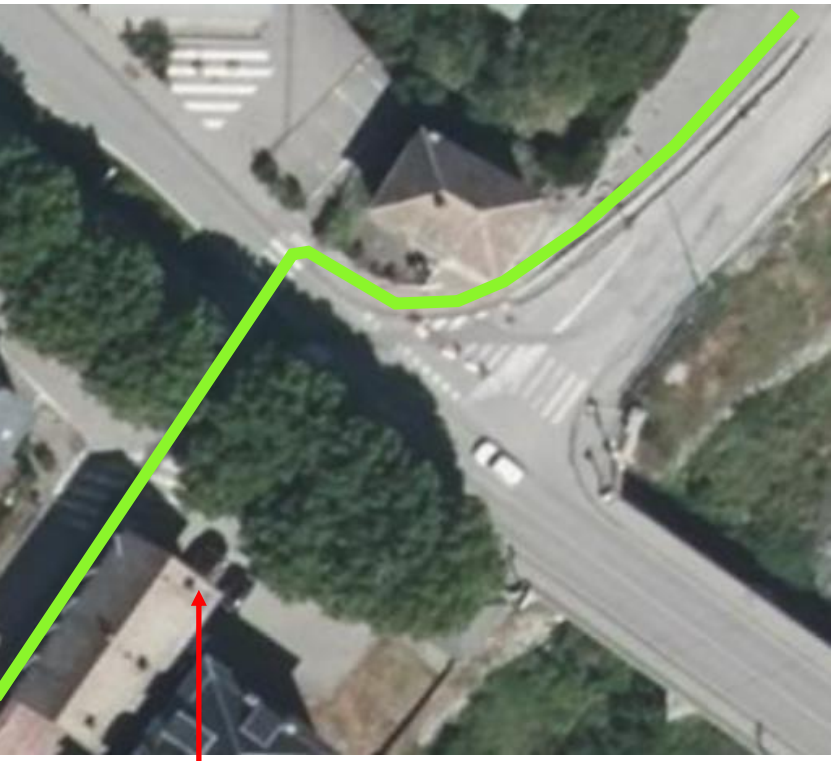
Tracé : Voie verte combe aval

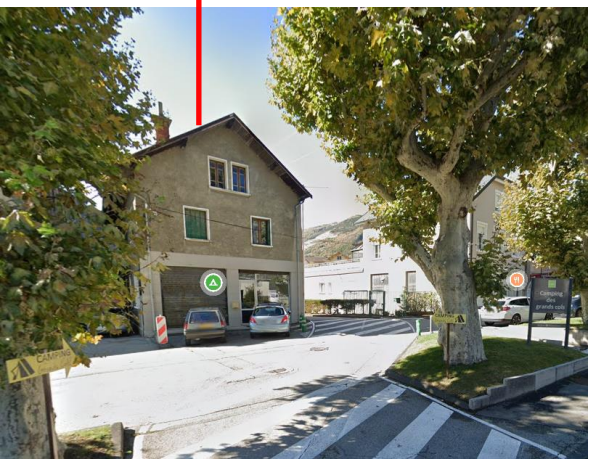


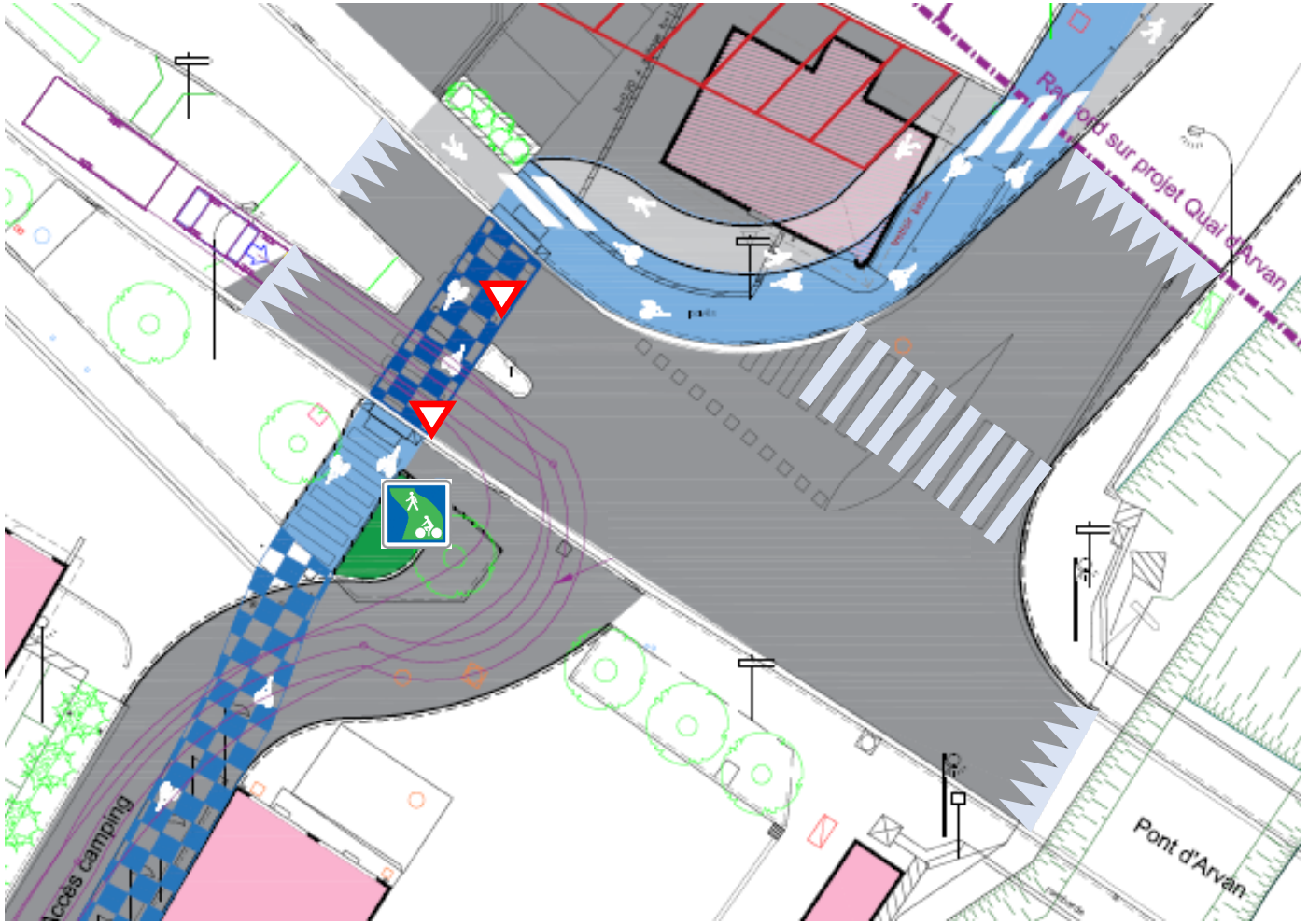
Zoom sur :


Quai de l'Arvan
Camping
Passerelle
Secteur amont ②
Secteur aval ①
Parking zone de la combe
NOTA : Fond de plan IGN Géoportail 2023

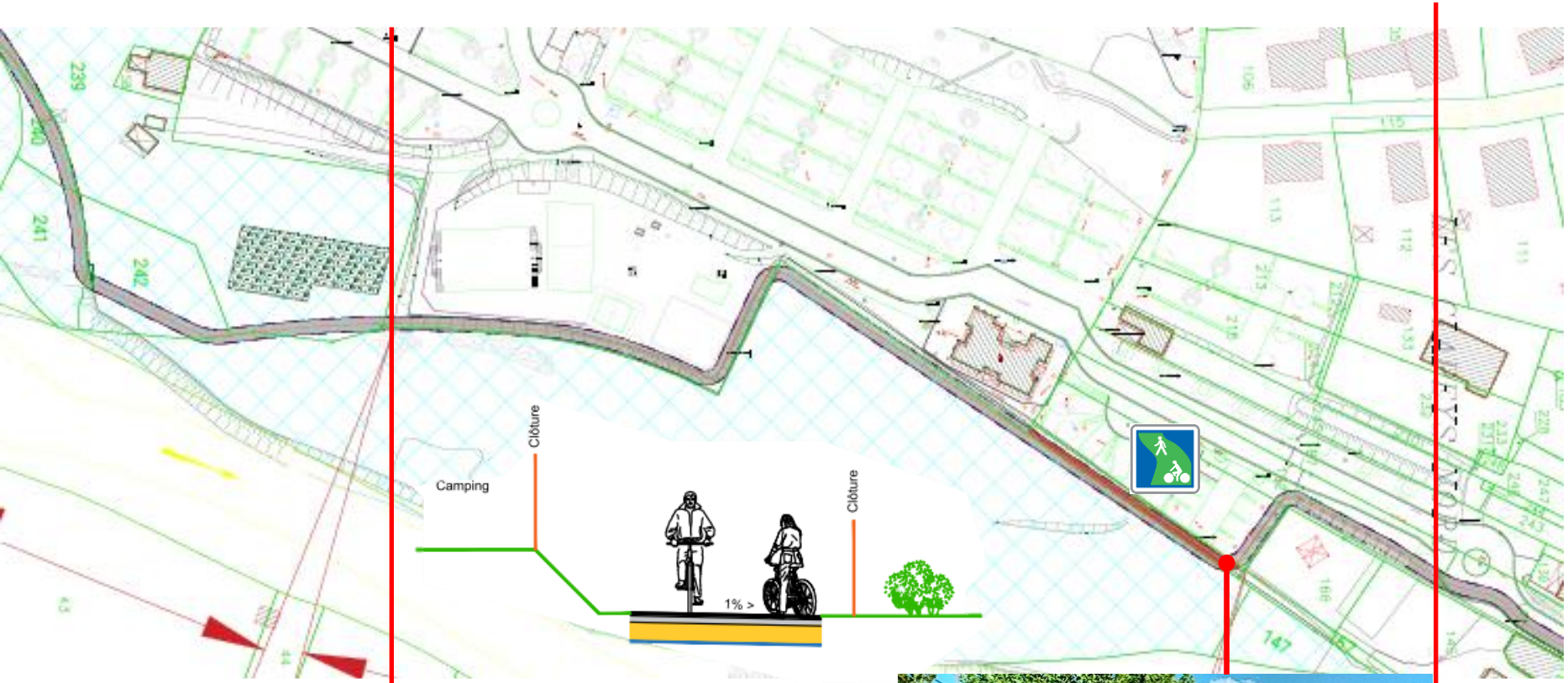
Zoom sur : carrefour avenue du Mont Cenis et quai de l’arvan





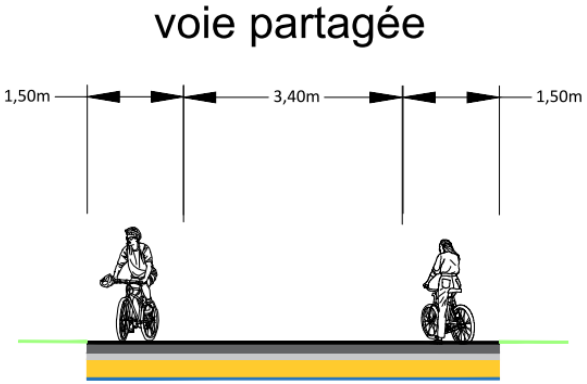


Zoom sur : camping







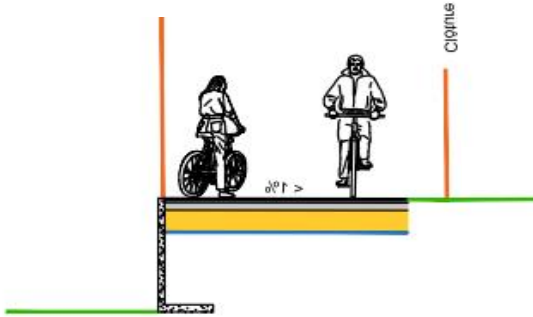


Zoom sur : contournement centrale hydroélectrique



voie partagée

Clôture existante







Zoom sur : l'Arvan et le Bonrieu

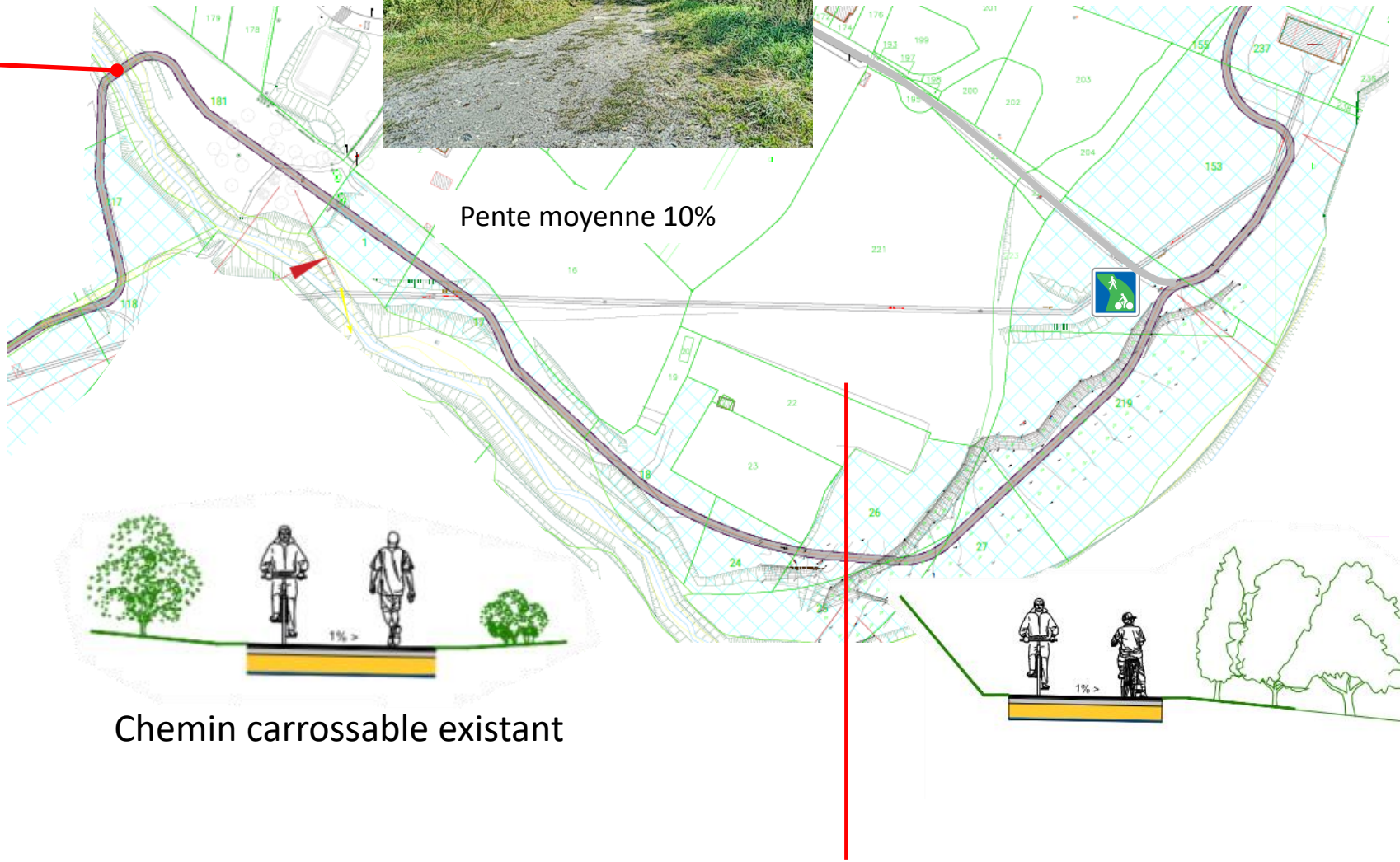


Passerelle

=>Ajout de barrières sur l'accès



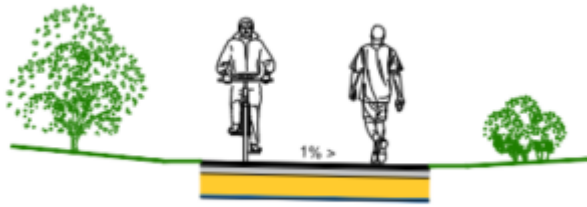




Chemin carrossable existant

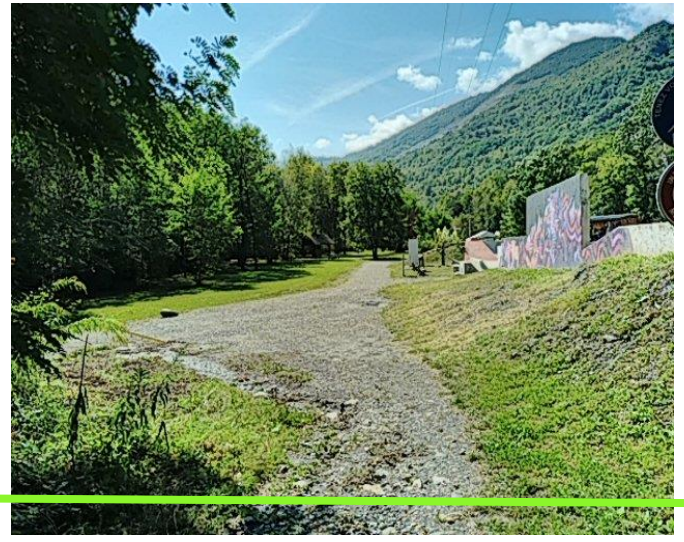
Zoom sur : la zone de loisirs de la Combe

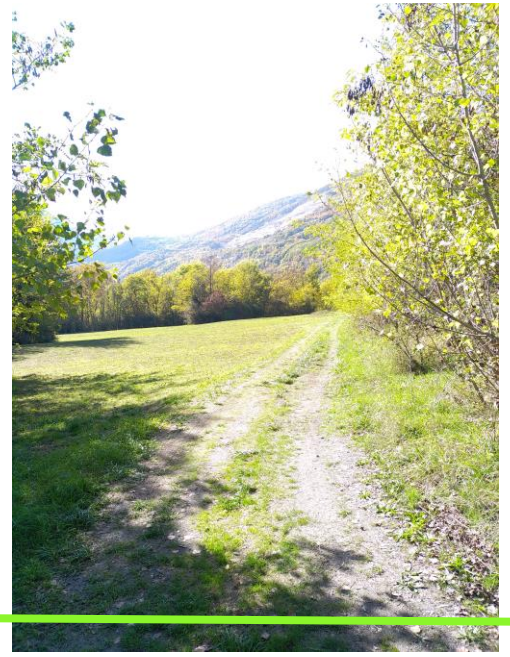


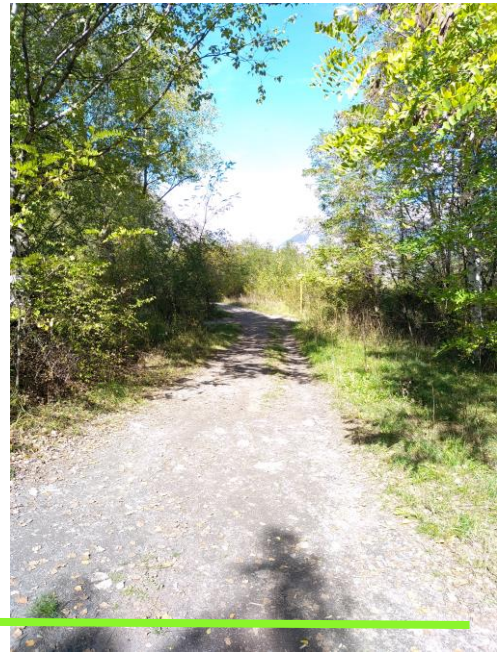


Chemin carrossable existant









Voie verte combe aval: remarques / questions